



Monsieur Bertrand WOLKOWITSCH
Directeur des Transports TER
Hôtel Région - 27, pl. J. Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 20

Monsieur le Directeur

Objet : service public Colomars La Manda

Nous avons été informés de la réorganisation fonctionnelle de la plate-forme voyageurs Colomars La Manda et l'automatisation du passage à niveau (P.N.). Un roulement d'agent en 2x8 assure actuellement les fonctions de chef de gare : - aiguillage, réception et départ des trains –
- garde du P.N. à très forte circulation.
- des relations avec l'autocariste Busvarmer dans le cadre du respect des correspondances pour la desserte Carros et la ZI, du service voyageurs (traversée des voies et infos aux usagers).

La fréquentation de la gare la Manda Colomars est importante, elle est classée 2° de la ligne Nice Digne en nombre de voyageurs transportés.

Le contexte même de la gare située à l'entrée du pont La Manda dans un environnement dense en circulation automobile exige des cheminots une attention permanente de la traversée des voies par les usagers et leur transfert vers les cars. La fermeture et la surveillance du PN au passage des trains sont de même des fonctions très exigeantes de sécurité.

Aussi dans le cadre de la réorganisation, une désertification humaine en personnel dans cette gare nous semble créer des aléas sérieux pour :

- les usagers ferroviaires par l'absence d'agent dans un lieu sensible (la gare) à la traversée des voies et de relations d'entente avec l'autocariste pour la continuité du transport.
- les usagers de la route, la traversée des voies ferrées sur un passage à niveau actif aux heures de fort trafic routier.
- le service public

Nous connaissons déjà dans notre département des catastrophes en vie humaine dues à la traversée des passages à niveau routiers automatisés. D'autre part l'absence d'accueil dans les haltes entraîne à échéance la défection des usagers au transport ferroviaire.

Comme nous l'avons exprimée en comité de ligne, nous souhaitons que la direction des Chemins de fer de Provence prenne en considération notre réflexion et qu'elle oriente son personnel en place dans des attributions de sécurité et commerciales. Ces emplois de substitution entrent dans le cadre de la délégation du service public, de la sécurité des personnes dans l'enceinte du chemin de fer, d'un service commercial adapté (billetterie, infos...) et du développement des Chemins de fer de Provence.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête,
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
L'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président
Germain Nallino

Destinataires

Monsieur Jean-Paul SEILER
Directeur des Chemins de fer de Provence
40 rue Roassal BP 1387
06007 NICE Cedex 1

Monsieur Gérard PIEL
V-Président Région PACA
10, avenue Pasteur
06600 ANTIBES